

## **Les difficultés de la replantation. Quel avenir pour le cacao en Côte d'Ivoire ?**

Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 8, Numéro 6, 593-8, Novembre - Décembre 2001, Dossier : L'avenir des cultures pérennes

**Auteur(s)** : François RUF, Allagba KONAN, Cirad-Tera/Cires, 01 BP 6483 Abidjan 01, Côte d'Ivoire.

**Résumé** : La conférence internationale sur le thème « Quel avenir pour les cultures pérennes ? » est née de deux préoccupations. La première recouvre le champ des difficultés de la replantation, difficultés techniques, économiques mais aussi environnementales, sociales et politiques : comment replanter 1 ? La seconde est la baisse des cours, probablement structurelle, de la plupart des matières premières agricoles, notamment de celles produites par des cultures pérennes. Si les prix restent aussi bas de façon aussi durable, pourquoi replanter ? De même qu'il est toujours de bon aloi d'acheter des actions quand la bourse s'écroule, les économistes recommandent de planter quand les cours des matières premières sont à leur plancher. Toutefois, si des centaines de milliers d'hectares sont plantés par des producteurs qui anticipent une remontée des cours, celle-ci peut alors être fort retardée. Cette capacité à anticiper un retour à des prix élevés est ainsi une des causes du prolongement de la phase des très bas prix du cacao jusqu'en 2001, ce qui semble bien relever d'un échec du marché 2. Le pourquoi et le comment de la replantation sont bien indissociables. Face aux enjeux, de nombreux pays détenteurs du patrimoine « cultures pérennes tropicales » ne manquent-ils pas d'une véritable politique de replantation prenant acte des changements nécessaires dans les conditions de production, se remettant en cause, tout en faisant face aux difficultés à interpréter les marchés ? Les problèmes de replantation ne peuvent se surmonter qu'à partir d'une compréhension des processus en œuvre, sur le terrain, en commençant par les décisions des producteurs. Les exemples, les études de cas, par village, par région, restent donc des fondamentaux pour une réflexion globale, pour une anticipation des problèmes, une action nationale, voire internationale, sur la replantation. En même temps, la question de l'investissement et du renouvellement du capital et des idées est bien une question universelle. C'est pourquoi nous partons de l'évocation du problème dans l'industrie aéronautique avant de développer la replantation cacaoyère et ses difficultés en Côte d'Ivoire.

**Summary** : Despite their name, "perennial crops" are not really perennial. Tree crop systems are rarely sustainable. Massive migrations, which usually accompany commodity booms, make them especially fragile. Replanting is also more difficult, and more costly, than planting. This is an investment issue, which is neither purely technical nor specific to tree crops. Any social and economic entity, one day or another, faces a major problem in renewing its capital and ideas. Nevertheless, the loss of the forest rent, and the complexity of rural societies built through massive migrations, certainly lead to aggravated risks of non-sustainability and political errors. The local determinants of the replanting decision, and the environment that enables farmers to try to overcome replanting difficulties, are evaluated here through two village case studies in Côte d'Ivoire. Farmers' initiatives show promise, but are insufficient. There is a need for a strong replanting policy. Instead, as happened in the past in other household rural economies, the country is running a high risk of serious conflicts over land.

**Keywords** : cocoa, tree crop, replanting, landownership, sustainability, Côte d'Ivoire.

## ARTICLE

### **Difficultés de renouvellement de tout capital**

À la fin des années 90, l'ancien président du consortium Airbus répond à la question d'un journaliste sur le pourquoi du succès d'Airbus face à son concurrent Boeing. Il y répond en trois points. Tout d'abord, il est plus facile de créer une industrie, de nouveaux avions, que d'améliorer un existant, reconstruire, ce qui suppose de renoncer à quelque chose, de remettre en cause des systèmes qui fonctionnent, des habitudes prises, etc. Ensuite, l'Europe connaît une chance historique dans les années 70, celle d'une forte compétence et énergie humaine, notamment dans ce secteur. Enfin, sans aucun doute, le groupe Boeing dominant totalement le marché à cette époque sous-estime alors le potentiel de son concurrent et n'a pas réagi suffisamment.

Ces trois raisons ont probablement valeur de principe universel dans les *success stories* et les échecs relatifs qui peuvent suivre. Elles s'appliquent en tout cas fort bien au cas du cacao, notamment en Côte d'Ivoire, et permettent d'élargir le débat. Tout d'abord il est plus facile de créer (planter) des cacaoyères que de renouveler (replanter) mais pas seulement au plan technique. Au plan social, les conditions qui ont permis le boom de plantation ne sont plus réunies et bien des acquis sont à remettre en cause. Ensuite, les années 70 donnent une chance historique au cacao de la Côte d'Ivoire, qui bénéficie alors de la formidable énergie des migrants des pays voisins, en particulier du Burkina Faso. En sus de leur force de travail, plusieurs migrants burkinabé apportent une expérience acquise au Ghana jusqu'en 1969, date à laquelle ce pays commet l'erreur historique de renvoyer les étrangers chez eux. La Côte d'Ivoire profite alors directement de cette erreur politique du pays voisin. Enfin, le Ghana, à cette époque premier producteur mondial, sous-estime la capacité de la Côte d'Ivoire à accueillir à son tour cette main-d'œuvre du Burkina Faso et à devenir premier producteur mondial à sa place.

Aujourd'hui, en 2001 et depuis 1978, la Côte d'Ivoire avec son cacao se trouve dans la position du pays dominant les parts du marché mondial et se retrouve donc dans la situation du Ghana de la fin des années 60. Comme d'autres pays avant elle, comme les groupes industriels, comme toute entité économique, la Côte d'Ivoire arrive au point le plus délicat de son cycle économique, en situation difficile pour renouveler son capital et ses énergies et en situation de commettre des erreurs contribuant à une perte de parts de marché.

On va le vérifier en détail à travers un exemple, un village de migrants baoulé venus du Centre du pays, s'installant dans le Centre-Ouest. Trente à soixante ans d'expérience de migrants baoulé en matière de cacaoculture « créée après forêt », ne les sert pas nécessairement. Ils ont plus de difficultés à s'adapter aux conditions de la replantation que les nouveaux migrants, en particulier les Burkinabé. N'est-ce pas au moment précis où le pays a besoin de ses migrants étrangers qu'il prépare leur départ ? Les outils du départ sont notamment constitués de la loi foncière, interdisant la propriété foncière aux étrangers, interdisant en particulier le transfert de patrimoine des migrants à leurs enfants. À l'image d'un Boeing sur-confiant, à l'image d'un Ghana se croyant alors maître du cacao, la Côte d'Ivoire n'est-elle pas en train de sous-estimer lourdement ses concurrents potentiels, encore inconnus du pays, tels que le Vietnam ? N'est-elle pas en train de sous-estimer lourdement ses difficultés de replantation ? N'est-elle pas sur le point de miner ses chances de réaction face à ses difficultés ?

Certes ces questions sont lourdes et les traiter à l'exemple d'un ou deux villages pourrait soulever de fort justes critiques. Cet article n'a pas pour vocation de démontrer à une dimension nationale et statistique, mais seulement d'évoquer, les grands problèmes, dans l'urgence, et de les illustrer. Plutôt que de passer directement du cas des géants de l'aéronautique à l'échelle d'un village de Côte d'Ivoire, développons rapidement l'application du problème universel du renouvellement du capital à celui des cultures pérennes tropicales.

### **Difficultés du renouvellement du capital arbre**

La replantation au sens strict, consiste à remplacer une plantation, *a priori* âgée, déclinante, par une nouvelle. Une des premières difficultés est donc de sacrifier un revenu existant, si faible soit-il. Dans un sens élargi, la notion de replantation intègre des plantations après jachères, là où une première plantation a disparu, soit par mortalité naturelle, soit par abattage volontaire mais ancien, soit par incendie accidentel. Il n'y a alors ni capital à abattre ni revenu existant à sacrifier, mais il reste des difficultés particulières à surmonter par rapport aux plantations créées après forêt. La replantation pourrait se définir comme une plantation privée de « rente forêt » (sols appauvris, pression d'adventices, attaques de termites et pression parasitaire accrue, risques de sécheresse, etc.). Il y a donc « replantation » dès qu'il ne s'agit plus de plantation après forêt mais après une jachère dégradée.

Sauf exception, et bien qu'il n'y ait plus le coût de défrichage de forêt à supporter, cette replantation coûte plus cher qu'une plantation et laisse espérer moins de retours financiers. En conséquence, si l'acquisition d'une forêt est facile et peu onéreuse, du moins pas plus que celle d'une jachère ou d'une vieille plantation, la décision de replantation intervient rarement avant que les forêts accessibles ne soient totalement défrichées. Les exceptions concernent quelques cas de replantation de type agroforestier où un jeune plant peut être introduit sous l'ombrage de l'arbre existant, ce dernier n'étant abattu que lorsque le jeune plant produit ou est sur le point de produire. Mais ces techniques sont rares et difficiles à réaliser et concernent généralement une replantation avec diversification, c'est-à-dire une culture pérenne s'ajoutant à la première ou la remplaçant. Ainsi en Sulawesi, en Indonésie, plusieurs plantations de girofliers ont été progressivement converties en cacaoyers. En Côte d'Ivoire, dans les années 80 et 90, des milliers d'hectares de caféiers vieillissants et abandonnés ont été convertis en cacaoyers, mais ce phénomène s'est développé dans un contexte de première saturation foncière, dans les régions où la forêt était devenue plus difficile à acquérir.

L'importance du problème de la replantation est redécouverte assez tardivement dans les différents pays qui se lancent dans les cultures pérennes tropicales. Bien des pays ou des régions ont connu des effondrements de leur production de cacao, de café, de noix de coco, de girofle, de poivre, pour n'avoir pas compris à temps ces difficultés de la replantation. La culture pérenne, en tant qu'arbre, en tant que capital, consolide l'agriculture et l'exploitation qui s'y adonne, au moins sur quelques années ou dizaines d'années, selon l'arbre et la culture. Cependant, comme tout capital, une plantation demande un certain temps pour se construire, génère des retours financiers mais vieillit, et sa productivité décline inexorablement avec le temps. De ce point de vue, tous les débats et les recherches sur la « durabilité » buttent sur un fait simple : comme leur nom ne l'indique pas, les cultures dites pérennes le sont souvent pour 10 à 40 ans, rarement au-delà, au moins en termes de vie économique. En définitive, une culture pérenne n'est pas durable en soi.

Le cas du café à Sumatra met en lumière les deux grandes stratégies possibles en termes de gestion du capital arbre. Soit le planteur tente de prolonger la vie de l'arbre, mais alors il ne faut pas trop le faire produire, et il faut l'entretenir avec un coût relativement élevé (taille du caféier, taille des arbres d'ombrage), soit au contraire il maximise la productivité de l'arbre sur la période de pleine jeunesse et vigueur de l'arbre, souvent en plein soleil, et profite de quelques années à revenu élevé et faible coût d'entretien. Mais le prix à payer est la dégradation rapide du capital et la nécessité de replanter. Il faut donc surmonter les difficultés techniques et économiques de la replantation. À Sumatra, en l'occurrence, certains planteurs peuvent réduire la vie du caféier à moins de 10 ans car il peuvent le replanter facilement grâce à trois ou quatre atouts décisifs : des sols volcaniques encore riches, une pluviométrie abondante (1 800 à 2 500 mm), et aussi un marché intérieur soutenu par des villes de centaines de milliers et millions d'habitants, qui garantit la commercialisation des cultures vivrières associées à la replantation, telles que certains produits maraîchers, les piments, etc. De bonnes conditions écologiques et des possibilités de marché qui financent la phase d'investissement dans la replantation sont en effet parmi les clés de la réussite de la replantation.

En Côte d'Ivoire, et plus généralement en Afrique de l'Ouest, les conditions écologiques sont nettement moins favorables (sols podzoliques, pluviométrie souvent ramenée en dessous de 1 500 mm). La « rente forêt », les avantages apportés par la couverture forestière ont disparu avec les défrichements massifs de ces dernières décennies. Il reste une écologie dégradée qui augmente les coûts d'investissement. Elle les double. En outre, malgré une démographie croissant rapidement, le marché intérieur semble encore insuffisant à garantir des marchés attractifs aux cultures vivrières, susceptibles de financer la replantation. Ces cultures vivrières souffrent également de la disparition de la « rente forêt ». Ainsi, en Côte d'Ivoire, dans bien des cas, la replantation du bananier plantain, culture d'ombrage et culture associée de choix, est tout aussi difficile que celle du cacaoyer.

Dans la grande région du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, où les sols sont très pauvres, même après défrichement de forêt, le bananier plantain ne vit et ne produit qu'un ou deux ans. Sans fertilisation organique et minérale, le bananier est impraticable en replantation, ce qui rend le renouvellement des cacaoyères d'autant plus difficile puisque l'association cacaoyers/bananiers est le système le plus répandu. Dans ces régions, les questions de replantation et de durabilité sont même des défis considérables pour la recherche et la politique. Dans les années 60, les pédologues et agronomes classent la plus grande partie des sols du Sud-Ouest comme inaptes au cacao. Aujourd'hui, en 2001, cette région représente entre un tiers et la moitié des 1 100 000 tonnes produites en Côte d'Ivoire. Les migrants qui ont déferlé dans les années 70 et 80 depuis le Centre de la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali ont donc donné tort aux agronomes. Mais pour combien de temps ? Ne serait-ce pas pour un seul cycle cacaoyer ? Est-ce que le pari de la durabilité doit s'appliquer à ce point, alors qu'au départ, les conditions agronomiques raisonnables de l'adoption du cacaoyer, à un certain degré des connaissances, n'étaient pas réunies ? C'est en tout cas un moyen pour accélérer le progrès technique. Cette région, défavorisée pour le cacaoyer au plan des sols, est la première région de zone forestière à avoir largement et spontanément adopté les engrais, lesquels retardent l'échéance de la mortalité des cacaoyers, augmentant un temps leur productivité.

En revanche, l'engrais ne résout pas pour l'instant la question de la replantation cacaoyère. Aussi, le peu de replantation qui se réalise dans le Sud-Ouest se fait-il par diversification vers le café, et ce

malgré les prix désastreux du café. C'est un bon indicateur des difficultés considérables de la replantation cacaoyère dans ces régions.

Pour autant, les difficultés de la replantation ne sont pas seulement techniques et économiques, loin d'être uniquement liées à des conditions écologiques de départ à la limite de l'écotype d'une culture. Outre les difficultés de marché, et à l'image des difficultés propres à toute entreprise, c'est tout un ensemble économique, social et politique qui doit se remettre en cause.

### **Quelques hypothèses**

Quelles sont les principales hypothèses ? L'accès à la terre est le premier élément déterminant qui amène un individu à investir dans une plantation. À l'échelle d'un village ou d'une région, un rythme de plantation significatif ne s'obtient que par multiplication du nombre d'individus prenant la décision et apportant leur propre force de travail : les migrants. Le grand déterminant des investissements dans les plantations réside dans la capacité d'une région à accéder simultanément à la forêt et au travail. C'est ce que les migrations réalisent. Les migrations et un large accès des migrants à la terre sont en général les grands facteurs de l'investissement dans de nouvelles plantations. Tous les déterminants amont des migrations, notamment prix et information, jouent également, mais il est important d'insister sur ce préalable : l'accès à la terre, en l'occurrence à la forêt.

En replantation stricte, ce serait plutôt l'inverse : pour qu'un planteur prenne la décision de replantation, et donc d'abattage d'un capital existant, il faut souvent une certaine saturation foncière, en tout cas une difficulté d'accès à la forêt, sinon il peut fort bien laisser vieillir sa plantation et planter ailleurs.

En replantation définie selon un sens élargi, incluant les plantations sur jachères générées par mortalité et incendie des plantations, on retrouve l'importance de l'accès à la terre. Tout se passe comme s'il fallait suffisamment de plantations détruites par vieillissement et par le feu pour qu'un processus de replantation s'engage. En première lecture du problème, puisqu'il s'agit d'une population de migrants désormais installés, les migrations joueraient un moindre rôle. En fait, puisque la replantation est exigeante en travail, de nouveaux migrants pourraient bien intervenir de façon décisive. Dans une certaine mesure, ces nouveaux « migrants » peuvent être des héritiers, revenant souvent de la ville, ou des nouveaux venus qui accèdent à la terre par achat.

En résumé, la disponibilité en terre et l'accès à la terre seraient les premiers déterminants de la plantation et de la replantation au sens élargi du terme. Dans le cas de la plantation, l'accès à la terre équivaut à l'accès à la forêt. Dans le cas de la « replantation élargie », l'accès est déterminé par le degré de vieillissement et de mortalité des premières plantations libérant de l'espace, sous réserve que le système social laisse l'accès à cet espace libéré. Au contraire, en replantation stricte, le premier déterminant serait une relative saturation foncière. Ces hypothèses sur la terre sont cependant traversées et conditionnées par l'accès au travail et donc par l'insertion des jeunes héritiers, ainsi que par la possibilité ou non d'accueillir de nouveaux migrants qui rachèteraient les jachères ou les vieilles plantations. Interviennent également les prix, l'information, un certain progrès ou une certaine innovation technique locale qui peuvent venir modifier l'influence du facteur terre.

Pour tester ces hypothèses et illustrer les difficultés de la replantation, nous prenons ici le cas d'une région cacaoyère ancienne, dans le Centre-Ouest, la région d'Oumé, où les premiers migrants d'origine

Baoulé sont arrivés dès les années 40. Les sols y étaient riches. Aujourd'hui, suite à une déforestation radicale, les migrants redécouvrent les problèmes techniques de la replantation. *A priori*, ces problèmes techniques devraient y être de moindre ampleur que dans des régions à sols plus pauvres. Mais les difficultés économiques, sociales et politiques s'y ajoutent.

### **Difficultés de renouvellement d'une économie de plantation locale**

Les premiers migrants baoulé s'installent dès les années 40 en créant le campement de Kouadiokro, et la dernière grande vague, seulement vers 1980, s'installe dans un campement distinct, à Allagbakro. Il s'y produit de classiques « déroulements de cycles cacaoyers<sup>3</sup> ». Les premières plantations créées ont autant vieilli que leurs créateurs, d'où des problèmes simultanés de replantation et de transfert de patrimoine entre deux générations, en interférence. L'historique de ces cycles et les décisions d'investissement des migrants sont analysés en comparant l'évolution des surfaces plantées et replantées chaque année entre 1945 et 2000 ([figure 1](#)).

#### *Années 50 : abondance de forêt, nouvelle culture, contrainte en travail*

À leur arrivée dans les années 40, les migrants bénéficient d'un accès très facile à la forêt qui paraît infinie. L'acquisition d'une dizaine d'hectares ou plus se fait par simple cadeau d'une bouteille de gin à l'autochtone. Les migrants plantent d'abord des caféiers, développés en priorité pendant la période coloniale.

Les migrants de Kouadiokro adoptent le cacao seulement au début des années 50, apparemment brutalement vers 1954/1955. Le matériel végétal devient disponible dans la région et le rapport de prix cacao/café évolue en faveur du cacao dès 1954. L'information selon laquelle le cacaoyer peut rapporter plus que le caféier, car exigeant moins de travail, est largement diffusée. Il s'agit alors de la variété Amelonado, ou « cacao français » comme l'appellent les planteurs.

Pour l'essentiel, l'adoption du cacaoyer se fait par création de plantations après défrichage de forêt. Cependant, les planteurs, ne voyant plus l'intérêt du café face au cacao, convertissent également les premières caféières plantées, déjà sur le déclin, en cacaoyères. À cette période, on ne peut évidemment pas imputer cette replantation au manque de forêt. Outre l'évolution du prix relatif, le déterminant de cette première forme de replantation, simultanément diversification, puisque le caféier est remplacé par le cacaoyer, pourrait s'expliquer en deux points liés au travail et à la technique culturale.

D'une part, à cette époque, les planteurs n'ont pas encore mis au point leurs techniques de défrichage où le feu à la base des gros arbres permet d'économiser l'énorme quantité de travail lié à l'abattage à la hache. Le défrichage de la forêt primaire, à la hache, est alors un travail considérable. La replantation de cacaoyers dans les caféiers, contemporaine des plantations après forêt, relève donc en partie d'une stratégie d'économie de travail. D'autre part, la replantation progressive de cacaoyers sous caféiers relève de techniques agroforestières efficaces. Les caféiers procurent de l'ombrage aux cacaoyers qui peuvent se développer par abattage progressif des caféiers. Bien conduite, cette méthode permet de maintenir chaque année un revenu du processus de replantation/conversion. Enfin, à cette époque, l'abondance et la régularité des pluies rendent la replantation moins risquée.

En résumé, au cours de cette période des années 50, le premier déterminant de la plantation, qu'elle soit caféière ou cacaoyère, est bien l'accès à la forêt. En revanche, la replantation/conversion des caféières en cacaoyères ne doit rien à la contrainte foncière, alors inexistante. Les déterminants sont plutôt : 1) l'opportunité d'une « nouvelle » culture et les prix relatifs des produits des nouvelles et anciennes cultures ; 2) l'économie de travail au défrichement ; 3) une technique agroforestière adaptée et des conditions écologiques qui réduisent le risque d'échec de la replantation.

#### *Années 70 : arrivée du Cacao « Ghana » et ouverture d'une forêt classée*

Au tournant des années 60 et 70, les rythmes annuels de plantation et de replantation s'amenuisent, puis ils repartent entre 1971 et 1980, en particulier le mouvement de plantation après forêt. Que s'est-il passé ?

À partir de 1974, la brusque montée des créations de plantation est directement provoquée par la décision de l'État de déclasser une partie de la forêt classée voisine, celle de la Doka et de l'attribuer aux planteurs de la région. Les planteurs déjà installés participent bien sûr au festin ; à ceux-ci viennent s'ajouter de nouveaux migrants venant renforcer ce second boom de plantations. Entre 1980 et 1981, un second pic de plantations après forêt correspond à l'arrivée de migrants dans le campement d'Allagbakro. Ces planteurs bénéficient du déclassement de la seconde partie de la forêt de la Doka en 1979.

À cette abondance de forêt primaire retrouvée localement, à une écologie favorable et dans un contexte d'abondance de main-d'œuvre apportée par les migrants (par ailleurs favorisée par une politique d'ouverture de frontière à la main-d'œuvre étrangère), vient s'ajouter un quatrième facteur de réussite rapide : un nouveau matériel végétal « le cacao Ghana » (matériel végétal hybride contenant des caractères de haut-amazoniens) plus vigoureux et plus précoce que le « cacao français », l'Amelonado. Ce nouveau matériel végétal est adopté à partir des années 70.

Quant à la replantation située entre 1970 et 1980, elle repart modérément, sous deux formes. Tout d'abord, les planteurs disposant alors de plantations de café pas trop âgées n'avaient pas encore entrepris leur replantation. Au début des années 70, avant que la forêt de la Doka ne soit déclassée, la forêt disponible étant épuisée, ceux-ci se tournent vers les vieilles caféières restantes, souvent abandonnées, et les convertissent en cacaoyères, d'abord avec leur matériel végétal « cacao français » puis avec les nouveaux « cacao Ghana » arrivant dans les années 70.

D'autres planteurs essaient de reconvertir les plus vieilles cacaoyères de « cacao français » en cacao « Ghana ». Ces replantations s'arrêtent rapidement du fait des échecs mais aussi du fait des déclassements de forêts. Ce dernier facteur, une disponibilité inattendue en forêt, fait rapidement arrêter les tentatives de replantation.

En résumé, au cours de cette seconde phase, on retrouve l'accès à la forêt comme le grand déterminant des décisions de plantation, suivi de l'apport en travail par l'arrivée de nouveaux migrants attirés par cette forêt. Le facteur prix joue également un rôle positif dans le choix cacao puisqu'à partir de 1973/1974, les prix relatifs du cacao et du café procurent des revenus du travail nettement plus élevés sur le cacao. Par ailleurs, le prix courant du cacao augmente régulièrement.

Quant aux tentatives de replantation, à la veille du déclassement de la forêt, deux facteurs semblent prédominants :

- la raréfaction des terres ;
- l'introduction d'un nouveau matériel végétal plus vigoureux.

Mais c'est bien une nouvelle disponibilité en terre qui casse les tentatives de replantation.

#### *1983 : sécheresse et incendie*

Au cours des années 80 et 90, la disponibilité en forêt s'amenuise rapidement. La replantation va devenir incontournable. Le changement écologique va lui donner une « chance ». En effet, en 1983, la sécheresse et les feux dévastent forêts et plantations à travers le pays. La région d'Oumé n'est pas épargnée par ce désastre. L'année suivante, les planteurs tentent de replanter pour reconstituer leur patrimoine, d'où une remontée brusque de la replantation en 1984.

La chute brutale de la replantation au cours des années qui suivent son adoption est liée à plusieurs facteurs :

- échecs des replantations dus au réchauffement du sol après le passage du feu ;
- mauvaise maîtrise de la replantation sur jachère par des planteurs habitués aux techniques de plantation après défrichement de forêt ;
- écologie et climat défavorables.

Cette période est aussi dominée par la crise économique, la chute du prix du cacao accentuant l'effondrement des revenus.

#### *1995-2001 : la seconde génération*

Lorsque le cours international du cacao s'écroule, dans les années 80 et 90, l'État ne capte plus une part suffisante de la valeur du produit pour financer des activités et des emplois en ville. La seule opportunité du jeune rural ivoirien émigré en ville reste alors le retour au village et à l'agriculture. Depuis le choc de 1988, avec l'interruption de la commercialisation du cacao pendant plusieurs mois, suivie d'un effondrement des prix du cacao, rien ne va au village, mais rien ne va en ville, non plus. Il « faut » retourner au village ou au campement pour aider les parents et avoir de quoi manger. Ce paradoxe du retour à la cacaoculture au moment précis où les prix s'écroulent, ressemble à un échec du marché. De fait, à Kouadiokro, les jeunes héritiers sont pour la plupart venus de la ville et prennent leurs héritages à partir de 1989 et 1990. Ils gèrent plus ou moins bien l'existant pendant quelques années, font face à des conflits d'héritage, puis certains peuvent prendre la décision de tenter la replantation sur les jachères, d'où une certaine reprise de la replantation à partir de 1997 dans cette région d'Oumé. La remontée des prix en 1997 et 1998 encourage cette forme de replantation.

En résumé, le processus de décision de replantation est complexe et se construit sur plusieurs années. Il faut d'abord la chute du cours international qui, paradoxalement, ramène les jeunes vers les campagnes du fait de la chute des prélèvements orientés vers la ville. Il faut, ensuite, le transfert de patrimoine de la première génération de migrants à leurs enfants. Il faut, enfin, quelques années pour



que cette seconde génération reprenne le métier de planteur et surmonte les conflits d'héritage. Entre-temps, il a fallu tout un processus de mortalité des plantations pour que se libèrent des jachères sur lesquelles les jeunes pouvaient replanter à leur propre compte, et non pour celui de la grande famille. Une fois ces conditions réunies, les jeunes peuvent tenter de reconstruire un patrimoine et remonter les revenus. On a alors un taux annuel de replantation qui se maintient assez bien en 1999 et 2000, malgré la chute du prix du cacao.

Cela dit, rien ne prouve que ces jeunes héritiers pourront aller jusqu'au bout de la replantation, sujette à une fréquence de mortalité des pieds. En outre, il se dessine une concurrence avec le palmier à huile qui, selon les planteurs, résiste mieux aux effets de la sécheresse. Un projet de palmier semble débiter ces temps-ci dans le village. D'autres s'orientent vers l'anacardier ou reviennent en partie vers le caféier, malgré le prix dérisoire du café, pour leurs meilleures aptitudes à la replantation dans les sols de jachère appauvris et sous un climat moins humide qu'à l'époque où la forêt recouvrait la région.

### **Renouvellement des plantations par migrations et rachat des terres**

Après cette description des difficultés de replantation expérimentées par les migrants baoulé, la situation d'un village accueillant des migrants burkinabé va permettre un bref contrepoint ([figure 2](#)). Ici, les plantations et replantations sont confondues dans la même courbe mais le premier pic de plantations, celui des années 70, correspond aux cacaoyères créées après forêt, par les migrants burkinabé ayant facilement accès à la forêt, comme leurs homologues baoulé. Le pic des années 80 correspond à des replantations sur les jachères générées par les incendies de plantations, par l'abandon des plantations, mais cette fois au biais d'une transaction foncière : les terres sont en effet vendues aux migrants burkinabé par les autochtones qui sont minés par l'accident des incendies et la chute de prix et qui n'ont d'autre ressource que de vendre la terre. Enfin le troisième pic, celui des années 1997/1998, correspond localement à l'existence d'un « bloc cacao » de quelque 200 hectares créé en 1980, avec un appui financier et technique de la Banque mondiale et de l'État (notamment un défrichement mécanisé). Les autochtones s'étaient emparés de ce projet, pas nécessairement pour planter des cacaoyers, mais surtout pour mobiliser le foncier et ne pas le laisser s'échapper au profit de villages voisins ou de migrants. Mais le bloc, situé trop loin du village, puis ravagé par deux incendies, a été abandonné et progressivement vendu aux migrants burkinabé. Il s'agit, cette fois, non pas de migrants établis mais de nouveaux arrivés dans les années 90.

On retrouve donc ici une conjonction proche des déterminants de la plantation et de la replantation. Il faut à la fois une possibilité de libérer de la terre (ici, par conjonction d'une politique de bloc cultural inefficace, du passage du feu, et de l'éloignement des parcelles), et l'apport de travail. Les autochtones n'en disposant pas suffisamment, l'ajustement se fait une nouvelle fois *via* de nouvelles migrations, *via* un marché foncier en développement.

Notes :

<sup>1</sup> Voir *OCL 7*, mars-avril 2000, consacré en grande partie aux problèmes de replantation des cultures pérennes.

<sup>2</sup> Voir « Planteurs et chocolatiers face à face ». *Marchés Tropicaux* (2873) : 2448-52.

<sup>3</sup> Sur ce thème, voir également les analyses que fait Léonard dans son article, où il rappelle que des fins de cycle cacaoyer peuvent aussi orienter vers l'adoption de cultures illicites.

## CONCLUSION

### *Au plan des déterminants des plantations après forêts*

Le facteur primordial de l'installation des migrants est, bien sûr, la disponibilité en terre, et en priorité, en forêt. C'est donc cette combinaison indissociable, l'accès à la forêt et les migrations, qui détermine et rythme les créations de plantations. À Kouadiokro, c'est lorsque de nouveaux déclassements de forêts s'opèrent en 1974 que les investissements dans de nouvelles plantations reprennent.

### *Au plan des déterminants de la replantation*

L'histoire de Kouadiokro montre bien comment un nouvel accès à la forêt retarde la replantation. En 1974, la « bouffée d'oxygène » du déclassement de forêt stoppe net les velléités de replantation. Mais 10 ans plus tard, le feu ravage une grande partie des plantations. Il n'y a plus de forêt et les producteurs se retrouvent dans la situation de replanter. Les déterminants en sont l'accident écologique, le feu et sa conséquence : des terres redeviennent disponibles pour planter, sans avoir à sacrifier un capital ou des revenus existants.

Les problèmes de terre s'accumulent à nouveau au cours des années 90. Les conditions climatiques sont non seulement globalement défavorables, probablement en liaison avec la déforestation massive de la région, mais l'environnement économique s'est également dégradé : les prix sont très bas et découragent donc la replantation cacaoyère, au moins dans un premier temps. Plusieurs fils de planteurs sont revenus mais se heurtent aux problèmes d'héritage, de conflits ou d'obligation de partager les revenus avec la famille, ce qui n'incite pas à investir. Les planteurs arrêtent la replantation, au moins pour quelques années.

Puis certains fils héritiers des premiers migrants résolvent leurs conflits d'héritage et/ou se voient obligés de replanter puisque c'est la seule source de revenu. Ils gardent l'espoir de voir le prix remonter. On retrouve simultanément l'impact de la force de travail (amenée par le retour du fils sur l'exploitation) et celui du changement de génération, contrainte de remonter les revenus.

Entre 1997 et 1998, le prix remonte et cela stimule les efforts de replantation malgré les conditions difficiles. Une hausse du prix semble donc ici favoriser la replantation de cacaoyers. Enfin, en 1999 et 2000, le prix chute à nouveau, ce qui semble contribuer à orienter les planteurs vers d'autres cultures pérennes, en l'occurrence surtout l'anacardier et le palmier à huile. Une chute de prix semble donc favoriser, logiquement, un processus de replantation/diversification.

Indépendamment des fluctuations du prix, l'observation sur le terrain montre aussi une sorte « d'obstination » des planteurs à replanter leurs jachères, un peu comme leurs parents, qui ne pensaient qu'à remplacer les forêts par des cacaoyères. Mais la grande différence réside dans le taux d'échec, avec une mortalité considérable des jeunes plants d'au moins 50 à 60 %. Les techniques des parents ne sont plus adaptées à la replantation sur jachère, dans un contexte écologique dégradé. La replantation

devient une loterie. On replante chaque année, en espérant que la replantation n'échouera pas complètement. C'est seulement après plusieurs échecs que les planteurs tentent d'innover. L'option la plus fréquente consiste à associer jeunes cacaoyers et caféiers pour voir ce qui résistera le mieux, mais l'innovation technique pour affronter les contraintes de la replantation en milieu déforesté reste limitée. Finalement, les planteurs en sont réduits à deux options : soit continuer la loterie de la replantation cacao/café, avec un gaspillage considérable de travail et d'énergie, soit passer à une nouvelle culture pour laquelle ils espèrent une meilleure résistance, comme l'anacardier et le palmier actuellement. Loin de l'influence du prix, on est bien dans un déterminisme écologique de la diversification. Cependant, les planteurs buttent sur une contrainte récurrente : l'accès à un matériel végétal de qualité.

Au total, l'exemple de Kouadiokro illustre bien les difficultés techniques mais aussi sociales et politiques de la replantation. On retrouve le postulat de départ. Des leviers et des conditions de réussite sont identifiés par les études micro-économiques, mais comme bien d'autres pays tropicaux, la Côte d'Ivoire manque cruellement d'une politique de replantation et des moyens de la mettre en œuvre.

Enfin, l'étude de cas des deux autres villages, et le rôle des Burkinabé illustre le dilemme classique des économies de plantations dans lequel la Côte d'Ivoire tombe à son tour. D'un côté, le pays a plus que jamais besoin de « ses » étrangers, en l'occurrence les Burkinabé, pour relever le pari de la replantation, grâce à leur force de travail et à leur niveau d'expertise cacaoyère. D'un autre côté, le pays veut récupérer ses terres et multiplie les tracasseries envers les migrants et étend l'ombre de la loi foncière, les excluant de la propriété des terres. Une intervention juste de l'État dans cette poudrière sociale reste extrêmement difficile. À l'expérience des conflits récents, pour l'instant heureusement très localisés, le pays ne risque-t-il pas une guerre des terres et une chute de production ?